Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200349-20260220-20260204-DE

CAVAN KAWAN
mairie
ti ker

202602-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 20 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, 20 Février, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : 15 : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAI, Xavier DUAULT, Brieuc CALVARY, Pauline UNVOAS, Didier NEVEUX, Christelle LURON, Sébastien MORVAN

Procurations : 1 : Sylvie LE CARVENNEC à Magali BODEREAU

Absent : 3 : Gaëlle LE CANT, Jérémie LE BARON, Alain BROCHEN

Date de convocation : 10 Février 2026

Secrétaire de séance : Magali BODEREAU

Objet : Affectation du résultat 2025 : Budget principal Commune

Monsieur Le Maire rappelle les résultats comme suit et qu'il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement.

79200 - CAVAN — Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-92 397,25		178 247,02		85 849,77
Fonctionnement	245 990,41	245 990,41	282 809,68		282 809,68
TOTAL I	153 593,16	245 990,41	461 056,70		368 659,45
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	153 593,16	245 990,41	461 056,70		368 659,45

Le tableau ci-dessous présente un excédent de fonctionnement 2025 de 282 809.68 €. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter totalement cette somme à la section d'investissement en recettes.

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de Cavan

Mairie de Cavan – 2 Rue Maurice Denis – 22140 CAVAN

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200349-20260220-20260204-DE

CAVAN KAWAN
mairie
ti ker

202602-04

Vu les résultats présentés 2025

Considérant l'excédent de fonctionnement cumulé de clôture de l'exercice 2025 de 282 809.68 €

Considérant l'excédent d'investissement cumulé de clôture de l'exercice 2025 (hors RAR) de 85 849.77 €

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'affecter** le résultat de fonctionnement dans sa totalité en recettes d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix pour :

- **Décide d'affecter** le résultat de fonctionnement dans sa totalité en recettes d'investissement

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Magali BODEREAU

MAIRIE DE CAVAN (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,

Maurice OFFRET

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État